GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Date Heure Numéro Département(s)

DDTE

DDTE

Auteur(s): Groupe socialiste

Lié à :(obligatoire)
ad 19.009

Titre : Amendement au projet de loi cantonale sur l'énergie (LCEn)

Contenu:

Article 44, alinéa 3

³Les propriétaires qui sollicitent une subvention cantonale pour des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur bâtiment doivent faire établir un CECB ® Plus. <u>Ils fournissent au service cantonal de l'énergie les relevés de consommation en énergie et électricité du bâtiment concerné aux échéances suivantes après la fin des travaux : 3 ans et 6 ans. Sur la base de ces relevés, le service assure un suivi et demande cas échéant la mise en place de mesures correctrices afin d'atteindre les objectifs d'économie d'énergie visés par les mesures d'assainissement faisant l'objet d'une subvention. Le Conseil d'État fixe les exigences et précise les modalités d'application de ce suivi.</u>

Motivation (facultatif):

L'ajout du paragraphe susmentionné à l'article 44, alinéa 3, amendé selon rapport de la commission, donnera la prérogative au service pour assurer un suivi, sur la base des relevés de consommation, des économies d'énergie attendues suite aux mesures d'assainissement énergétique prises et soutenues par le canton à l'aide de subventions. Ce suivi permettra de monitorer les objectifs globaux d'économies d'énergie fixés, ce qui à nos yeux est essentiel pour l'atteinte des objectifs globaux. L'intention du groupe socialiste n'est pas d'introduire des mécanismes coercitifs, mais bien d'accompagner les acteurs concernés vers la transition énergétique attendue. Le Conseil d'État fixera et précisera les modalités d'application concrète de ce suivi au travers du règlement d'exécution de la loi.

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Laurent Duding		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Daniel Rotsch		